

Recours pour refus de demande de naturalisation

Par jaime02, le 26/10/2009 à 11:04

Bonjour,

je suis réside en France depuis l'an 2001, j'ai déposé une demande de naturalisation depuis le mois de février 2009, je suis pacsé avec une française depuis 2005, nous attendons un enfant pour décembre 2009,

quand je vivais en cote d'ivoire j'ai eu deux enfant avec une fille la bas, j'ai déposé une demande de regroupement familiale pour mes filles, pour l'instant j'ai eu l'accord pour ma première fille, pour la seconde on m'as informé que je recevrai un courrier courant janvier février 2010.

ma fille la première a son rendez vous au consulat pour son visas pour le 5 novembre. je tiens a préciser que l'administration n'avais pas toutes ces information quand j'effectuais ma demande de naturalisation.

c'est ainsi que le 12 octobre j'ai reçu la lettre du ministère me refusant la nationalité sous le motif suivant: "que mes filles vivent encore en cote d'ivoire"

je souhaite faire un recours gracieux, je souhaiterais avoir les conseils pour faire ma lettre de recours surtout savoir quels sont les points sur lesquels je devais insister. merci je me tiens a votre disposition pour tout informations complémentaires